

## **Brigade de contrôle et de recherche (BCR)**

---

### **LE SERVICE**

Brigade de contrôle et de recherche (BCR) (intégrée le cas échéant dans un pôle unifié de contrôle -PUC-)

### **L'EMPLOI**

La BCR, qui a une compétence territoriale départementale, est chargée de la recherche du renseignement et de sa fiscalisation en vue, essentiellement, de proposer des contrôles fiscaux externes.

Elle participe à la détection des mécanismes de fraude par une connaissance des secteurs socio-professionnels et de leurs pratiques en matière fiscale.

Elle met en œuvre le droit de communication et le droit d'enquête et participe, avec la DNEF, (direction nationale des enquêtes fiscales) aux procédures de visite et de saisie dans son département.

Elle est en relation avec de nombreux services extérieurs (organismes sociaux, Douanes, DIRECCTE, Gendarmerie, Police, Justice...) dans le respect des mécanismes de levée du secret professionnel et auxquels elle transmet un nombre important d'informations dans le cadre de réquisitions judiciaires.

Elle mène des enquêtes d'initiative ou en fonction d'axes de recherche fixés localement ou au niveau interrégional voire national.

Elle apporte également un appui tactique aux vérificateurs de BDV au cours des opérations de contrôle fiscal.

Administrativement rattachée à la DR/DDFiP d'implantation, au profit de laquelle elle exerce ses missions, la BCR bénéficie depuis 2016 d'un pilotage fonctionnel exercé par la DIRCOFI



territorialement compétente, favorisant une meilleure mutualisation au plan interrégional des informations recueillies, des fraudes découvertes et des axes de recherche mis en œuvre par les différentes directions.

A ce titre, le référent fraude de la DIRCOFI est un interlocuteur privilégié des agents de la BCR.

L'emploi d'enquêteur implique de nombreux déplacements au sein du département (permis de conduire nécessaire) et nécessite des qualités relationnelles développées (interventions, notamment en appui de la DNEF, dans des conditions parfois tendues avec les contribuables concernés et leurs conseils).